

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

19 OCTOBRE 2017

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

Election des Adjoints

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 20 octobre 2017
par voie d'affichages
notifiés
transmis en sous-préfecture
le 20 octobre 2017
et qu'il est donc exécutoire.

Le 20 octobre 2017

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

L'an deux mille dix sept, le 19 octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 12 octobre deux mille dix sept, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Madame HABERT-DUPUIS, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUNET, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Monsieur COUTANT, Madame MEUNIER, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur AUDURIER à Monsieur PERICARD

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Monsieur JOUSSE

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20171019-17-G-04-DE
Date de télétransmission : 20/10/2017
Date de réception préfecture : 20/10/2017

N° DE DOSSIER : 17 G 04

OBJET : ÉLECTION DES ADJOINTS

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal ayant fixé le nombre d'Adjoints à 12, il convient de procéder à l'élection des dixième, onzième et douzième Maires-Adjoints afin de compléter l'effectif.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Le Groupe Union Pour Saint-Germain présente la liste suivante :

Liste Union Pour Saint-Germain

1. Madame Kéa TEA (10^{ème} Maire-Adjointe)
2. Monsieur Paul JOLY (11^{ème} Maire-Adjoint)
3. Madame Sophie CLECH (12^{ème} Maire-Adjointe)

Après dépôt des bulletins de vote dans l'urne prévue à cet effet, il est procédé au dépouillement.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 42
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7
- Nombre de suffrages exprimés : 35

La majorité absolue est de : 18

Les listes ayant obtenu :

- Union Pour Saint-Germain : 35

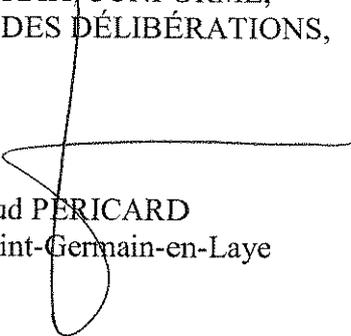
La liste présentée par le groupe Union Pour Saint-Germain ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont proclamés Maires-Adjoints :

1. Madame Kéa TEA (10^{ème} Maire-Adjointe)
2. Monsieur Paul JOLY (11^{ème} Maire-Adjoint)
3. Madame Sophie CLECH (12^{ème} Maire-Adjointe)

La composition finale des Adjoints est la suivante :

1. Madame Sylvie HABERT-DUPUIS
2. Monsieur Maurice SOLIGNAC
3. Madame Mary-Claude BOUTIN
4. Madame Isabelle RICHARD
5. Monsieur Gilbert AUDURIER
6. Monsieur Benoit BATTISTELLI
7. Madame Maryse MACE
8. Madame Priscille PEUGNET
9. Monsieur Nicolas ROUSSEAU
10. Madame Kéa TEA
11. Monsieur Paul JOLY
12. Madame Sophie CLECH

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye